

Intervention

Construction de trois édifices - un édifice de 8 classes, un édifice de 3 classes + sanitaires, un édifice de 2 laboratoires + sanitaires, aménagement des abords

Localisation | Binche – Belgique

Maîtrise d'ouvrage | Collège Notre Dame de Bon Secours

Equipe

Architecture - Alter
Stabilité - Alter
Techniques spéciales - A+ Concept
PEB - Eureka

Montant des travaux | 1,615 M€ HT

Superficie | 1140 m²

Date de réception provisoire | 29/08/2018

Stade d'avancement | terminé



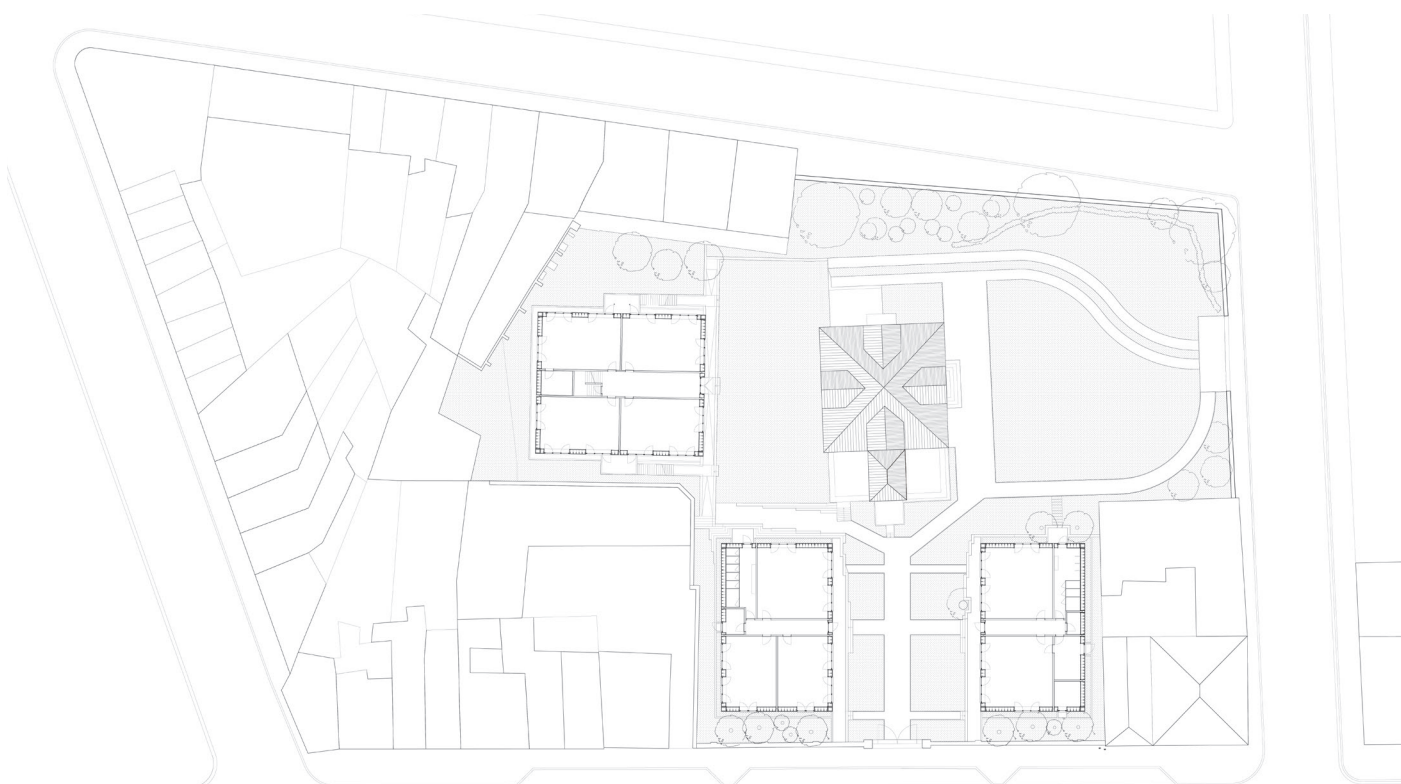


Description synthétique

Le projet consiste en l'extension d'une école, par la construction de 8+3 classes, 2 laboratoires et sanitaires.

Le site est constitué par le jardin d'un édifice existant appartenant à l'école, qui s'inscrit dans un îlot dont le front bâti est partiellement morcelé. Le programme est réparti en 3 volumes distincts, dont le destin est de ne jamais apparaître en entier, de façon à implanter des gabarits bas et compacts. Ceux-ci prennent place sur le terrain de façon à laisser libre de construction le jardin d'entrée, qui s'étend devant l'édifice existant et est en contact avec 2 rues, dont la rue de Merbes, tracé principal où se situe la véritable entrée de cette implantation du Collège.

En règle simple, toutes les classes occupent un coin et bénéficient donc de 2 orientations, pour la lumière, les vues, la ventilation. La circulation intérieure entre les différents locaux est réduite au strict minimum: un couloir central permet de gérer l'entrée de chaque édifice, l'entrée vers chaque classe, et l'escalier menant à l'étage, le cas échéant. Entre les différents volumes, existant et neufs, la circulation se fait par le jardin, dont le projet active ainsi une nouvelle fonction.



Construction bas carbone

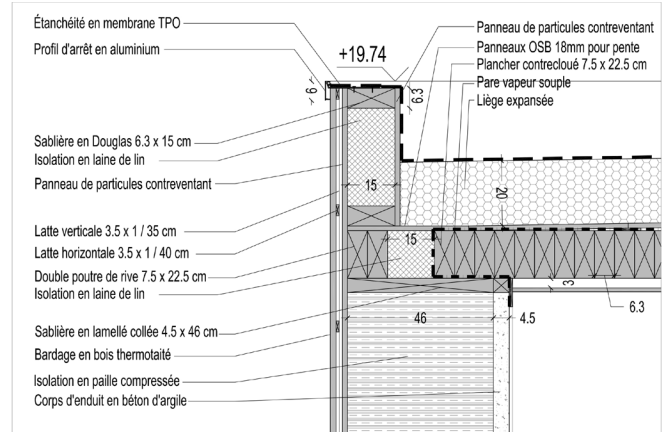
Le projet constitue la première construction scolaire en bois|paille|terre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il associe des modes constructifs faisant usage de matériaux bas carbone et bio-sourcés - le bois, la paille, la terre - à une démarche orientée vers le ré-emploi et l'économie circulaire, principalement en ce qui concerne l'aménagement des abords, dont une partie des matériaux proviennent de filières de ré-emploi (récupération de bordures en pierre bleue, ...). Le projet est, à ce titre, lauréat du prix bas carbone du concours construction 21 initié par la COP 21.

Préfabrication

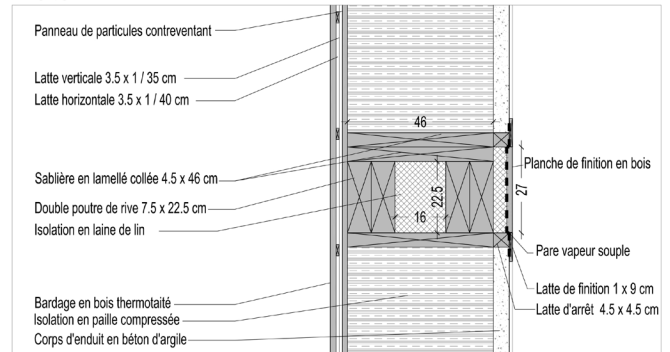
Le choix d'une construction sèche préfabriquée (ossatures paille|terre, hourdis bois, ...) a permis de maîtriser conditions d'exécution, budgets et délais.

Confort des personnes

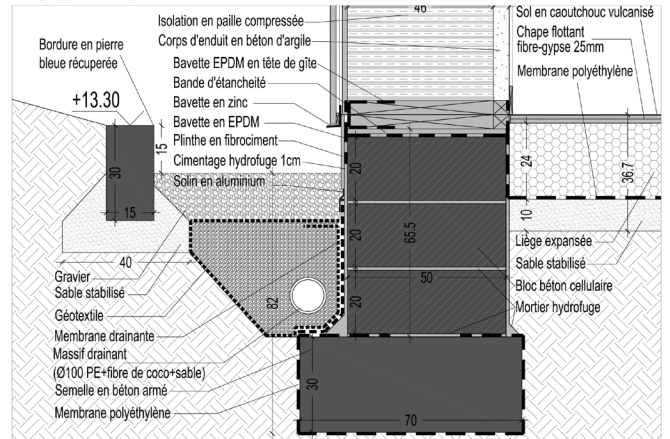
Les techniques de construction développées et le choix de matériaux naturels peu transformés permettent également de proposer un environnement sain aux usagers. D'une part, le choix des matériaux garantit l'absence d'émissions nocives. D'autre part, l'ossature bois|paille|terre permet une migration de la vapeur d'eau vers l'extérieur tout en participant, grâce à l'argile comme enduit intérieur, à la régulation de l'humidité intérieure et à l'inertie thermique des locaux.



Detail 1.A



Detail 1.B



Detail 1.C